



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Chaleureuse de nature

COMMUNIQUÉ AUX CITOYENS

GESTION RESPONSABLE DE L'EAU POTABLE ET LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2025

Saint-Boniface, 6 mai 2025 - La municipalité de Saint-Boniface lance officiellement sa campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable pour l'été 2025, sous le thème « Votre eau, c'est notre eau à tous ». Cette initiative vise à informer et mobiliser les citoyens autour de gestes simples à adopter pour une gestion responsable de cette ressource essentielle.

En cette période estivale marquée par une forte consommation, plusieurs mesures demeurent en vigueur pour préserver l'eau potable et assurer un approvisionnement durable pour tous.

Mesures en vigueur – Interdiction d'arrosage

L'interdiction d'arrosage des pelouses demeure en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Les interdictions suivantes s'appliquent :

- Arrosage des pelouses ou surfaces asphaltées;
- Remplissage d'une piscine ou d'un spa entre 6 h et 20 h.

Nouveaux aménagements paysagers : permis obligatoire

L'arrosage des nouvelles pelouses, arbres, arbustes ou aménagements est permis sur présentation d'un permis délivré par la Municipalité.

Durée autorisée : 15 jours à partir de l'ensemencement ou de l'installation;

Horaire d'arrosage permis :

- 3 h à 6 h : système automatique;
- 20 h à 23 h : système mécanique (boyau ou réseau manuel).

Le permis doit être affiché en façade et la demande de permis accompagnée d'une preuve d'achat. Formulaire disponible sur : <https://saint-bo.ca>

Pourquoi économiser l'eau?

L'usine de traitement de Saint-Boniface produit 180 millions de gallons d'eau potable chaque année. Toutefois, la consommation moyenne locale est de 284 litres par personne par jour, soit bien au-dessus de la moyenne québécoise (260 L) et mondiale (148 L).



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Chaleureuse de nature

En été, la consommation peut atteindre 2000 m³ par jour, ce qui exerce une forte pression sur les installations, entraînant parfois une eau brouillée (potable, mais moins esthétique).

Ces données démontrent l'importance de réduire collectivement notre consommation. Chaque geste compte!

Projet pilote – Compteurs d'eau résidentiels

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable MAMH, la Municipalité a installé près de 100 compteurs d'eau, dont 20 dans des résidences.

Cette initiative vise à mieux comprendre nos habitudes de consommation et à contribuer à l'objectif provincial de réduction de 20 % de l'utilisation d'eau potable.

Campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable

Tout au long de l'été, une publication sera partagée chaque semaine sur notre page Facebook. Ces messages, inspirés de la campagne visuelle du gouvernement du Québec, rappelleront l'importance de poser des gestes simples pour réduire notre empreinte bleue.

Suivez-nous pour en apprendre davantage et participez à notre mouvement citoyen pour préserver l'eau à Saint-Boniface!

Initiatives en cours

- Campagne de sensibilisation du gouvernement du Québec diffusée prochainement sur nos plateformes (voir image en pièce jointe);
- Concours citoyen : Participez pour courir la chance de gagner l'un des 10 barils de pluie, que vous soyez un élève du primaire, un enfant en CPE ou un citoyen engagé;
- Moratoire sur certains permis de construction, afin d'assurer un développement cohérent et durable du réseau d'aqueduc.

Pour en savoir plus

Consultez le Règlement #542 sur l'utilisation de l'eau potable ainsi que nos outils éducatifs en ligne : www.saint-bo.ca

Pour toute question ou pour signaler un problème :
info@saint-bo.ca ou 819 535-3811

Merci de votre précieuse collaboration pour préserver cette ressource essentielle!